



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

Nombres de Membres :

Afférents au Conseil Communautaire : 52

Présents : 39

Qui ont pris part aux délibérations : 51

Date de convocation : 30/03/2022

Date d'affichage : 30/03/2022

PROCES VERBAL
de la réunion du Conseil Communautaire du jeudi 07 AVRIL 2022

L'an deux-mil-vingt-deux, le jeudi sept avril à vingt-heures

Le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel GUIARD, Président,

Etaient présents (36 titulaires + 03 suppléants) :

Michel GUIARD (Boissy l'Aillierie), **Titulaires :** Mesdames et Messieurs Marcel ALLEGRE (Frémencourt), Florent AMBROSINO (Santeuil), Michel BAJARD (Cormeilles-en-Vexin), Stéphane BALAN (Frémencourt), Ludovic BAZOT (Le Bellay-en-Vexin), Nicolas BELANGE (Chars), Evelyne BOSSU (Chars), Jhony BOURGIN (Us), Michel CATHALA (Guiry-en-Vexin), Philippe CHAUVET (Chars), Pierre CHIARADIA (Gouzangrez), Robert DE KERVEGUEN (Vigny), Christine DELTRUC (Boissy l'Aillierie), Daisy DESLANDES (Neuilly-en-Vexin), Frédéric FERREIRA (Seraincourt), Philippe HOUDAILLE (Moussy), Anne KEBE-SAURET (Cormeilles-en-Vexin), Marc LABROUSSE (Marines), Norbert LALLOYER (Longuesse), Grégory LEOST Le-Perchay), Angélique LEROYER (Marines), Jean LORINE (Marines), Alain MATEOS (Montgeroult), Nadine NINOT (Marines), Chrystelle NOBLIA (Avernes), René PANNIER (Cléry-en-Vexin), Guy PARIS (Sagy), Patrick PELLETIER (Ableiges), Delphine QUILLENT (Us), Damien RADET (Commeny), Michel RAZAFIMBELO (Haravilliers), Denis SARGERET (Théméricourt), Céline TRANCOSO (Ableiges), Emilie VALLET (Nucourt), Claude VAUTIER (Boissy l'Aillierie).

Suppléant(e)s : Messieurs Gilles THOMAS (Grisy-les-Plâtres), François DEGORGÉ (Condécourt) et Christian BAGO (Bréançon).

Absents avec pouvoirs, représentés (12) : Mesdames et Messieurs :

Christine BEIS (Cormeilles-en-Vexin), pouvoir à Michel BAJARD (Cormeilles-en-Vexin) ; Aline BOUDIN (Sagy), pouvoir à Guy PARIS (Sagy) ; Michel DEJARDIN (Marines), pouvoir à Marc LABROUSSE (Marines) ; Catherine GENET (Marines), pouvoir à Angélique LEROYER (Marines) ; Isabelle JONCOUR-DANEL (Berville), pouvoir à Michel RAZAFIMBELO (Haravilliers) ; Stéphanie LOURTEL (Vigny), pouvoir à Robert DE KERVEGUEN (Vigny) ; Cathy LUCAS (Marines), pouvoir à Nadine NINOT (Marines) ; Ariane MARTIN (Chars), pouvoir à Evelyne BOSSU (Chars) ; Anne-Marie MAURICE (Seraincourt), pouvoir à Frédéric FERREIRA (Seraincourt) ; Philippe MERCIER (Brignancourt), pouvoir à Florent AMBROSINO (Santeuil) ; Jérémy PENTHER (Theuville), pouvoir à Michel GUIARD (Boissy l'Aillierie) ; Christophe ROCHE (Courcelles-sur-Viosne), pouvoir à Alain MATEOS (Montgeroult).

Absents excusés (04) : Mesdames et Messieurs : Catherine CARPENTIER (Grisy-les-Plâtres), Maurice DELAHAYE (Le-Heaulme), Michel FINET (Condécourt), Gilles MOLLAND (Bréançon),

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Christine DELTRUC (Boissy l'Aillierie) en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Les points abordés lors du conseil communautaire du jeudi 7 avril 2022 :

Le Président remercie Patrick Pelletier, maire d'Ableiges pour le prêt gracieux de la salle.

Approbation des PV des dernières réunions du conseil communautaire :

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur les PV des dernières réunions de conseil communautaire des 13 décembre 2021, 10 février et 10 mars 2022. Le Président soumet au vote l'approbation des PV.

VOTE à l'unanimité

Les délibérations abordées lors du conseil communautaire :

Approbation des comptes de gestion

Monsieur le Président, rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil communautaire ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Président sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le comptable du SCP de Magny en Vexin.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

D2022_04_005 COMPTE DE GESTION 2022 CCVC

Adoption du compte de gestion du comptable public 2021 CCVC

Considérant que le compte de gestion du comptable public est conforme au compte administratif du Président,

Considérant que le résultat de clôture (excédentaire) de la section de fonctionnement à l'issue de l'exercice 2021 s'établit à	1 523 492,54 €
Considérant que le résultat de clôture (déficitaire) de la section d'investissement à l'issue de l'exercice 2021 s'établit quant à lui à	-1 092 475,49 €
Soit un résultat global excédentaire de	431 017,05 €
Il est demandé au conseil communautaire, d'approuver le compte de gestion du comptable public, pour un résultat global excédentaire de	431 017,05 €

VOTE à l'unanimité

D2022_04_006 COMPTE DE GESTION 2022 BA ZAE BORD HAUT VIGNY

Adoption du compte de gestion du comptable public 2021

Considérant que le compte de gestion du comptable public est conforme au compte administratif du Président,	
Considérant que le résultat de clôture (excédentaire) de la section de fonctionnement à l'issue de l'exercice 2021 s'établit à	96 974,26 €
Considérant que le résultat de clôture (excédentaire) de la section d'investissement à l'issue de l'exercice 2021 s'établit quant à lui à	352 253,06 €
Soit un résultat global excédentaire de	449 227,32 €
Il est demandé au conseil communautaire, d'approuver le compte de gestion du comptable public, pour un résultat global excédentaire de	449 227,32 €

VOTE à l'unanimité

D2022_04_007 COMPTE DE GESTION 2022 BA ASSAINISSEMENT

Adoption du compte de gestion du comptable public 2021

Considérant que le compte de gestion du comptable public est conforme au compte administratif du Président,	
Considérant que le résultat de clôture (excédentaire) de la section de fonctionnement à l'issue de l'exercice 2021 s'établit à	239 123,90 €,
Considérant que le résultat de clôture (déficitaire) de la section d'investissement à l'issue de l'exercice 2021 s'établit quant à lui à	13 374,28 €,
Soit un résultat global excédentaire de	225 749,62 €
Il est demandé au conseil communautaire, d'approuver le compte de gestion du comptable public, pour un résultat global excédentaire de	225 749,62 €

VOTE à l'unanimité

D2022_04_008 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 CCVC

Conformément aux dispositions du CGCT, dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil communautaire élit son président. Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. Monsieur Guy PARIS vice-président en charge des finances prend la Présidence de la séance et fait lecture du compte administratif de la CC Vexin Centre. A l'issu, Monsieur Guy PARIS fait procéder au vote sans la présence du Président Michel GUIARD.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BUDGET	
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES	PREVISIONNEL	CA 2021
		APRES DM	REALISE
011	60611 Eau et assainissement	2 500,00 €	1 258,42 €
	60612 Energie-électricité(éclairage publ et ass	14 000,00 €	9 457,58 €
	60621 Combustible (GAZ camp de cesar)	700,00 €	0,00 €
	60622 Carburants	6 500,00 €	7 111,24 €
	60623 Alimentation	2 000,00 €	2 134,54 €
	60624 produit de traitement	100,00 €	0,00 €
	60628 Autres fournitures (RAM)	200,00 €	0,00 €
	60631 Fournitures d' entretien	2 500,00 €	2 733,55 €
	60632 Fournitures petit equipement	4 000,00 €	4 207,43 €
	60633 Fournitures de voirie	6 000,00 €	2 304,00 €
	60636 vêtements de travail	1 000,00 €	1 048,84 €
	6064 Fournitures administratives	4 000,00 €	6 411,11 €
	6065 Livres Disques	150,00 €	0,00 €
	6068 Achat autres fournitures	3 000,00 €	2 147,21 €
	611 Contrats prest. services SAFER 10560€	14 000,00 €	23 353,83 €
	6132 Locat.immobilières	37 000,00 €	51 686,94 €
	61358 Autres Location mobil (nissan-photocop-bennes)	17 000,00 €	18 510,89 €
	614 Charges locatives (GHI Marines)	41 000,00 €	4 211,82 €
	61521 Entretien terrain (dépôts sauvages)	34 000,00 €	21 471,65 €
	615221 Entretien de Bât. (camp de cesar + crèche+ccvc)	24 000,00 €	19 407,41 €
	615228 Entretien et réparation autres bâtiments	1 663,00 €	0,00 €
	615231 Entretien voies et petites op. voirie	201 000,00 €	104 293,09 €
	61551 Matériel roulant TAD+partner	10 000,00 €	1 812,33 €
	61558 Entretien autres biens (tondeuses karcher,...)	15 000,00 €	1 158,83 €
	6156 Maintenance (photocop-inform-extincteurs)	29 000,00 €	27 317,96 €
	6161 Primes d'assurances	12 000,00 €	8 809,72 €
	6168 Autres primes d'assurance (ass photocopieur)	500,00 €	2 407,62 €
	6182 Documentations générales et tech (simvo, svp)	20 000,00 €	22 081,48 €
	6184 Versements à des org.de formation	3 200,00 €	8 926,25 €
	6185 Frais de colloque et séminaire (forum séniors)	1 000,00 €	0,00 €
	6188 autres frais divers	3 000,00 €	2 266,58 €
	62268 Honoraires	52 600,00 €	23 283,09 €
	6227 frais d'acte,contentieux	500,00 €	0,00 €
	6228 Divers (Lire et faire Lire)	7 500,00 €	624,00 €
	6231 Annonces et insertions	2 000,00 €	1 200,00 €
	6232 Fetes et cérémonies	2 000,00 €	1 063,80 €
	6236 Catalogues et imprimés	3 500,00 €	981,40 €
	6236 Publications (festival+lettreinfo)	7 000,00 €	7 356,48 €
	6241 Transports de biens	2 000,00 €	0,00 €
	6247 Transport collectif	1 421,00 €	0,00 €
	6251 Voyages et déplacements(personnel)	3 000,00 €	2 455,61 €
	6256 Missions	2 000,00 €	0,00 €
	6257 Réceptions	100,00 €	0,00 €
	6261 Frais d' affranchissement	6 000,00 €	11 178,27 €
	6262 Frais de télécommunications	20 000,00 €	18 281,20 €
	627 Ligne de prêt frais de gestion	2 500,00 €	0,00 €
	6281 Concours divers (cinerural, adico, Passage, VO T)	9 500,00 €	2 452,19 €
	6283 Frais de nettoyage locaux	17 000,00 €	18 313,91 €
	62875 Aux communes membres	61 000,00 €	322,74 €
	62878 Remboursement de frais	5 000,00 €	5 694,49 €
	6288 Autres services extérieurs	13 000,00 €	9 866,00 €
	63512 Taxes foncieres (camp de cesar-zac marines)	1 200,00 €	1 143,00 €
	63513 Autres impots locaux	500,00 €	0,00 €
	6355 Taxes et impots sur véhicules	0,00 €	0,00 €
	Total 011 charges à caractère général	729 334,00 €	460 746,50 €

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

012	6218 Autres pers.ext.	3 000,00 €	0,00 €
	6331 Versement URSSAF	6 700,00 €	7 429,44 €
	6332 Cotisations versées au FNAL	350,00 €	360,12 €
	6336 Cotation CNFPT et Centre Gestion	5 400,00 €	6 260,67 €
	6338 Autres impots et taxes URSSAF	1 100,00 €	1 392,60 €
	64111 Part et salaires Titulaires	250 000,00 €	232 828,96 €
	64112 Supplément Familiale Traitement	12 000,00 €	8 561,84 €
	64118 RIFSEEP	85 000,00 €	81 140,29 €
	64131 Personnel non titulaire	132 200,00 €	148 574,29 €
	6451 Cotation à l' URSSAF	62 000,00 €	78 864,02 €
	6453 Cotation caisse de retraite	84 600,00 €	82 095,02 €
	6454 Cotation ASSEDIC	3 700,00 €	6 046,86 €
	6455 Cotation assurance du personnel SMACL	25 000,00 €	24 247,00 €
	6458 Cotisations autres organismes (MNT)	6 200,00 €	6 572,96 €
	6475 Médecine du travail (AMETIF)	1 900,00 €	1 914,00 €
	6478 Autres charges sociales (part. mutuelle)	5 000,00 €	4 640,00 €
	6488 Autres charges de personnel	400,00 €	0,00 €
Total 012 Charges de personnel		684 550,00 €	690 928,07 €
014	739215 Reversemenet conventionnel	865,00 €	0,00 €
	7391118 Autres restitution sur dégrevements contibutions	2 420,00 €	0,00 €
	739211 Autres restitutionsur dégrévements contribution	3 051 838,00 €	3 051 838,00 €
	739221 FNGIR	141 018,00 €	141 018,00 €
	7398 Reversement restitution		2 987,00 €
	7392221 Fonds Péréquation FPIC	214 688,00 €	178 772,00 €
Total 014 Atténuations de produits		3 410 829,00 €	3 374 615,00 €
SOUS TOTAL		4 824 713,00 €	4 526 289,57 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			CA 2021
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES	APRES DM	REALISE
022	022 Dépenses imprévues de fonct.	70 000,00 €	0,00 €
65	65811 Droit d'utilisation Cloud	100,00 €	36,24 €
	65818 Autres redevances		476,04 €
	65311 Indemnités élus	113 000,00 €	98 945,98 €
	6532 Frais de mission	0,00 €	0,00 €
	65313 Cotisations retraite élus	5 000,00 €	4 850,76 €
	65314 Cotation sécurité sociale part patronale	16 000,00 €	24 558,00 €
	35315 Formation (CACES-ADCF-DIF élus)	7 600,00 €	0,00 €
	653172 FAEFM (Fond de financement fin de mandat)	150,00 €	197,89 €
	6541 Créances admises en non valeur	0,00 €	0,00 €
	6542 Créances éteintes	9 000,00 €	0,00 €
	65561 Contrib.(SMIRTOM+SIMVO+SMOVON+PNR)	2 533 495,31 €	2 486 328,56 €
	65561 Contrib. organ.regroup.(Syndicats GEMAPI)	242 000,00 €	242 000,00 €
	65888 Charges diverses	200,00 €	16,26 €
	65731 Fonds de concours	0,00 €	0,00 €
	6574 Subventions (OTV-domivie-Usine-CEEVO-Initiative)	79 700,00 €	0,00 €
	65748 Subv. ALSH-Crèches-Jeunesse	1 336 133,00 €	1 433 550,50 €
	657341 Subv. ALSH Communes Us, Commeny, Marines	92 019,00 €	80 500,00 €
Total 65 Autres charges gestion courante		4 434 397,31 €	4 371 460,23 €
66	66111 Interets des emprunts	77 426,86 €	76 078,39 €
	661122 ICNE N-1	-37 126,31 €	-37 126,31 €
	661121 ICNE N	33 542,10 €	33 542,10 €
	6615 Intérêts LTI	3 000,00 €	440,02 €
Total 66 Charges financières		76 842,65 €	72 934,20 €
67	673 Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000,00 €	0,00 €
Total 67 Charges exceptionnelles		10 000,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		9 415 952,96 €	8 970 684,00 €
023	023 Virement à sect. investissement	390 610,81 €	0,00 €
042	6811 Dotation aux amortissements	56 777,30 €	69 313,07 €
	6682 Indemnités de réaménagement emprunt (ordre)	12 535,77 €	
Total 042 opérations d'ordres de transfert		69 313,07 €	69 313,07 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT		459 923,88 €	69 313,07 €
TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT		9 875 876,84 €	9 039 997,07 €

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		APRES DM	CA 2021 REALISE
CHAP.	COMPTE TYPE DE RECETTES		
002	002 Excédent Reporté	726 148,90 €	726 148,90 €
013	6419 Remboursement sur rémunération pers. Ram	55 000,00 €	9 581,55 €
	6479 Remboursement sur autres charges sociales		1 283,32 €
	Total 013 Atténuation de Charges	55 000,00 €	10 864,87 €
	70688 Autres prestations de service (TAD)	5 000,00 €	5 379,00 €
	70878 Remboursement frais par des tiers (F. Ladroue)		1 283,32 €
	Total 70 Produits de services	5 000,00 €	6 662,32 €
73	73111 Contributions directes TF+CFE	2 139 247,70 €	2 174 602,00 €
	73111 TA FNB	28 833,00 €	0,00 €
	73112 cotisation CVAE	1 061 892,00 €	1 061 892,00 €
	73113 TASCOT	37 188,00 €	40 500,00 €
	73114 IFER	116 733,00 €	120 093,00 €
	7318 Autres impôts (rôles supplémentaires)	0,00 €	17 240,00 €
	738 Fraction TVA nationale	990 066,00 €	990 456,00 €
	7328 Reversement FNGIR Berville	0,00 €	84 000,00 €
	73133 TEOM	2 489 036,34 €	2 500 842,00 €
	73136 Taxe GEMAPI	213 000,00 €	212 770,00 €
	Total 73 impôts et taxes	7 075 996,04 €	7 202 395,00 €
74	741124 Dotation d'intercommunalité	295 439,00 €	398 401,00 €
	741126 Dotation de compensation des GPF	712 655,00 €	668 228,00 €
	744 FCTVA Fonctionnement (bât public et voirie)	8 669,00 €	19 961,07 €
	74718 Subvention PAD	2 000,00 €	2 801,00 €
	7472 Région	0,00 €	13 750,00 €
	7473 Subvention département LAEP-RAM Marines	2 000,00 €	98 266,00 €
	74741 Communes membres (part.élève SIMVO)	21 720,00 €	21 828,16 €
	74758 Autres groupements (CCVVS URBA)	35 000,00 €	37 850,21 €
	74788 Autre organisme(CAF)	530 000,00 €	611 184,90 €
	748312 Dotation compensation réforme taxe	0,00 €	162 973,00 €
	74832 Etat / compensation CFE	325 957,00 €	488 941,00 €
	74833 Etat / compensation taxe foncière	27 518,00 €	55 043,00 €
	74835 Etat/compensation TH	0,00 €	0,00 €
	748388 Subvention masques	0,00 €	6 024,00 €
	74881 Autres attributions et compensations	100,00 €	0,00 €
	Total 74 Dotations et participations	1 961 058,00 €	2 585 251,34 €
75	752 Revenus des immeubles (locations Nucourt)	33 200,00 €	12 520,50 €
	755 Débits et pénalités reçues		150,00 €
	7588 Autres produits de gestion courante		3 839,26 €
	Total 75 cession immobilisation	33 200,00 €	16 509,76 €
76	76232 Produits financiers Intérêts emprunt ZAE repris	13 440,00 €	13 440,00 €
	Total 76 Produits financiers	13 440,00 €	13 440,00 €
77	7718 Autres pdts except. (Rbt sinistre TAD)	0,00 €	0,00 €
	773 Mandats annulés (exercice ant.)	1 000,00 €	348,52 €
	7788 Autre produit exceptionnel	300,00 €	0,00 €
	Total 77 Produit exceptionnel	1 300,00 €	348,52 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	9 144 994,04 €	9 835 471,81 €
042	777 opération d'ordre(amortissement subv)	4 733,90 €	1 868,90 €
	Total 042 Opérations d'ordres de transfert	4 733,90 €	1 868,90 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	4 733,90 €	1 868,90 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 875 876,84 €	10 563 489,61 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			APRES DM	CA 2021 REALISE
CHAP.	COMPTE	TYPE DE DEPENSES		
001		Besoin de financement reporté	692 007,53 €	692 007,53 €
020		Depenses imprévues	40 000,00 €	0,00 €
20	2031	Frais d'études	0,00 €	0,00 €
	2032	Frais d'études (PCAET + DEV ECO)	150 000,00 €	4 200,00 €
	2051	Concessions droits simil. (Logi. Urba)	38 408,46 €	645,60 €
		Total 20 immobilisations incorporelles	188 408,46 €	4 845,60 €
204	2041412	Participation extension par communes	0,00 €	9 000,00 €
	2041511	subvention (vers budget annexe)	250 000,00 €	241 000,00 €
		Total 204 subvention d'équipement	250 000,00 €	250 000,00 €
23	2313	Aménagement crèche de Vigny	690 000,00 €	14 640,00 €
21	21318	Travaux sur bâtiment	120 000,00 €	8 208,00 €
	21351	amenagement des construct.	28 140,28 €	1 431,72 €
	21533	Réseaux cablés		384,00 €
	21534	Réseau d'électrification	2 342,80 €	0,00 €
	2158	autres matériels	0,00 €	1 000,10 €
	217534	Réseau d'électrification	0,00 €	12 209,40 €
	21751	Reseau de voirie	500 000,00 €	501 025,60 €
	217538	autres réseaux (appel fond SMOVON)	149 000,00 €	146 278,62 €
	215738	Mat. et outil. Techniques (Camp de César + CCVC)	20 000,00 €	26 663,86 €
	2181	Installation générale et aménagement divers		5 514,00 €
	21828	Matériel de transport (Camp de César)	30 000,00 €	0,00 €
	21838	Matériel de bureau et inform	18 186,40 €	14 180,30 €
	21848	meublier étagères urba	3 553,30 €	3 863,68 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	348,07 €	4 546,43 €
		Total 21 Immobilisations corporelles	871 570,85 €	725 305,71 €
16	1641	Remboursement d'emprunt	245 964,90 €	245 964,90 €
		Total 16 Remboursement d'emprunt	245 964,90 €	245 964,90 €
27	2748	avance FOND DE RESILIENCE	30 000,00 €	19 570,00 €
		Total 27 autres imobilisations financières	30 000,00 €	19 570,00 €
		TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	2 315 944,21 €	1 952 333,74 €
040	13912	reprise subventions région	520,00 €	
	13913	reprise subventions département	2 345,00 €	
	13918	amortissement subventions	1 460,90 €	1 460,90 €
	139361	amortissement DETR	408,00 €	408,00 €
		TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	4 733,90 €	1 868,90 €
		TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT	3 012 685,64 €	1 954 202,64 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			APRES DM	CA 2020 REALISE
CHAP.	COMPTE	TYPE DE RECETTES		
001	001	Besoin de financement reporté	0,00 €	0,00 €
	1312	Région FSIPL Chauffage	0,00 €	
13	1318	Autres (PNR)	32 687,00 €	0,00 €
	1313	CAF (Crèche)	179 600,00 €	0,00 €
	1313	Département (Crèche)	332 400,00 €	0,00 €
	1323	Département (arcc)	210 902,74 €	0,00 €
	13361	DGE et DETR (CPER PCAET etude eco)	100 000,00 €	0,00 €
		Total 13 subventions d'investissement	855 589,74 €	0,00 €
16	1641	Emprunt	778 000,00 €	0,00 €
		Total 16 Emprunts	778 000,00 €	0,00 €
		TOTAL DES RECETTES EQUIPEMENTS	1 633 589,74 €	0,00 €
204	2041642	Subvention d'équipement versé (CCVC)	195 000,00 €	
10	10222	FCTVA	57 723,74 €	50 135,13 €
	1068	Excédent de fonctionnement	685 448,28 €	685 448,28 €
		Total 10 Dotations et fonds divers	743 172,02 €	735 583,41 €
27	2748	Remboursement de prêts	120 000,00 €	830,67 €
	27638	Remboursement renégo emprunt ZAE	56 000,00 €	56 000,00 €
		TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	919 172,02 €	792 414,08 €
		TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	2 552 761,76 €	792 414,08 €

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

021	021 Virement de la section de fonct.	390 610,81 €	0,00 €
040	28041411 Amort subv sinistre crèche en 2009	182,00 €	182,00 €
	28041481 Amort. Fond de concours	5 998,00 €	5 998,00 €
	2805 Logiciel NOE RAM US et Marines	23 118,04 €	23 118,04 €
	28121 Aménagement EBC ZAC	2 629,00 €	2 629,00 €
	281318 Autres bâtiments publics	1 603,30 €	1 603,30 €
	281351 Installation générale	4 463,31 €	4 463,31 €
	281533 Amort réseaux cablés		
	281538 Autres réseaux (smovon)	1 880,00 €	1 880,00 €
	281568 Autres matériels et outillage incendie	56,00 €	56,00 €
	2815738 Autres matériels et outillage de voirie	136,34 €	136,34 €
	28158 Autres install Mat. Et Outillage technique	3 152,72 €	3 152,72 €
	28181 Amort install générales aménagements divers		
	281828 Matériel de transport TAD	6 649,00 €	6 649,00 €
	281838 Matériels de bureau	4 128,83 €	4 128,83 €
	281848 Mobiliers	1 884,67 €	1 884,67 €
	28188 Autres immobilisations corporelles	896,09 €	896,09 €
	4817 Pénalités renégociation dette	12 535,77 €	12 535,77 €
	Total 040 Amortissements	69 313,07 €	69 313,07 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	459 923,88 €	69 313,07 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 012 685,64 €	861 727,15 €

Il est demandé au conseil communautaire,

D'APPROUVER le compte administratif 2021 du Président pour le budget de la communauté de communes Vexin Centre comme indiqué ci-dessous :

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	9 039 997,07 €	9 837 340,71 €	797 343,64 €	726 148,90 €	1 523 492,54 €
Investissement	1 262 195,11 €	861 727,15 €	-400 467,96 €	- 692 007,53 €	- 1 092 475,49 €

soit un résultat global de **431 017,05 €**

VOTE à l'unanimité

D2022_04_009 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BA ZAE BORD HAUT DE VIGNY

Conformément aux dispositions du CGCT, dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil communautaire élit son président. Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Monsieur Guy PARIS vice-président en charge des finances prend la Présidence de la séance et fait lecture du compte administratif du Budget Annexe ZAE Bord'Haut de Vigny. A l'issue, Monsieur Guy PARIS fait procéder au vote sans la présence du Président Michel GUIARD.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP2021	CA 2021
CHAP	COMPTE TYPE DE DEPENSES	APRES DM	REALISE
011	60611 Eau et assainissement	3 100	1 109,59
	60612 Energie-électricité(éclairage publ et ass	40 000	37 293,13
	60622 Carburant	400	54,61
	60631 Fournitures d'entretien	350	107,71
	60632 Fournitures petit equipement	2 000	560,80
	60633 Fournitures de voirie	1 500	0,00
	60636 vêtements de travail	200	0,00
	6068 Achat autres fournitures	300	91,74
	6135 Location mobil	3 000	1 314,00
	61521 Entretien terrain	7 000	10 389,36
	615221 Entretien de batiments	5 000	0,00
	615228 Entretien et réparation autres bâtiments	9 000	29 048,96
	615231 Entretien voies et reseaux petites op. voirie	500	0,00
	615232 Entretien et réparations réseau	5 000	0,00
	61558 Autres biens immobiliers	3 000	739,80
	6156 Maintenance	1 500	5 612,60
	6226 Honoraires	1 000	467,67
	6227 frais d'acte,contentieux	2 000	0,00
	6282 Frais de gardiennage	3 000	1 882,80
	6288 Autres services extérieurs	0	280,00
	63512 Taxes foncieres	22 000	20 882,00
	63513 Autres impots locaux	1 500	0,00
	Total 011 charges à caractère général	111 350	109 834,77
	Total 012 charges de personnel	0	0,00
65	681 Provision pour Créances douteuses (Loyers)	8 367	0,00
	658 Charges diverses de gestion	6 000	73,39
	Total 65 Autres charges gestion courante	14 367	73,39
66	66111 Interet des emprunts	12 715,85	10 909,40
	66112 Intérêts ICNE	1 838,56	1 838,56
	661122 Intérêts ICNE N-1	-1 892,68	-1 892,68
	661132 Remboursements intérêts CCVC	13 440,00	13 440,00
	Total 66 Charge financière	26 101,73	24 295,28
014	6713 Secours et dots	10 800,00	0,00
	673 Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00
	Total 67 Charge Exceptionnelles	11 800,00	0,00
022	022 Dépenses imprévues de fonct.	10 000	0,00
023	023 Virement à sect. investissement	0	0,00
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections		
	6811 Dotation aux amortissements	114 557,32	114 557,32
	6817 Provision pour créances douteuses		
	042 Total opérations d'ordre	114 557	114 557,32
	TOTAL DES DEPENSES	288 176,21	248 760,76

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP2021	CA 2021
CHAP	COMPTE TYPE DE RECETTES	APRES DM	REALISE
002	002 Excédent Reporté	100 819,76	100 819,76
	70688 Autres prestations de service		0,00
	TOTAL 70		0,00
75	752 produit de gestion	130 000,00	163 859,23
	7588 Autres produits divers de gestion courante	40 000,00	62 427,08
	Total 75 cession immobilisation	170 000,00	226 286,31
	Total 77 Produit exceptionnel	0,00	1 272,50
042	777 opération d'ordre(amortissement subv	17 356,45	17 356,45
TOTAL GENERAL		288 176,21	345 735,02

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP2021	CA 2021
CHAP	COMPTE TYPE DE DEPENSES	APRES DM	REALISE
001	Résultat reporté	0,00	0,00
020	020 Depenses imprévues	5 500,00	0,00
21	21318 Autres bâtiments publics	8 000,00	16 147,00
	2135 aménagement des constructions (toitures)	70 000,00	10 344,55
	2138 autres construction ZAE Vigny	7 000,00	0,00
	21568 Autres matériels/outillage défense civile	31 000,00	16 813,58
	2158 Autres installations matériel technique	37 030,88	0,00
	2184 Mobilier	2 000,00	0,00
	Total 21 immobilisations corporelles	155 030,88	43 305,13
13	Subventions d'investissement		
	13911 Amortissement subv Etat	976,67	976,67
	13931 Amortissement subv DETR	2 443,93	2 443,93
	13938 Transfert entre section	13 935,85	13 935,85
	Total 040 Opérations d'ordres et de transfert	17 356,45	17 356,45
	2313 Construction cellules	3 342 612,90	255 523,46
23	Total 23	3 342 612,90	255 523,46
16	1641 Remboursement d'emprunt	21 394,64	21 394,64
	165 Dépôts et cautionnements reçus	20 400,00	1 620,00
	168751 Remboursement capital emprunt CCVC	56 000,00	56 000,00
	Total 16 Remboursement d'emprunt	97 794,64	79 014,64
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT		3 618 294,87	395 199,68

RECETTES D'INVESTISSEMENT			BP2021	CA 2021
CHAP COMPTE TYPE DE RECETTES			APRES DM	REALISE
001	001	Excedent d'investissement	388 175,42	388 175,42
021	021	Virement de la section de fonct.	0,00	0
	13151	Virement CCVC BP vers BA	250 000	241 000,00
	1321	Subvent contrat de ruralité	480 000	0,00
	1321	Contrat aménagement régional	1 040 000	0,00
		Total 13 subventions d'investissement	1 770 000	241 000,00
16		Emprunts et dettes		
	1641	Emprunt en euros	1 325 562,13	0,00
	165	Dépôts et cautionnement reçus	20 000,00	3 720,00
		Total 16 Emprunts et dettes assimilés	1 345 562,13	3 720,00
10	1068	Excédent de fonctionnement	0	0
		TOTAL 10	0	0
40	281351	installation générale	3 963,53	3 963,53
	28138	Autres construction	52 230,29	52 230,29
	281318	Autres bâtiments publics	57 340,74	57 340,74
	281568	Matériel défençe incendie	146,00	146,00
	281578	Matériel divers et outillage de voirie	545,00	545,00
	28181	installation gale et aménagement divers	29,00	29,00
	281848	Mobilier	302,76	302,76
	7817	Provision pour créances douteuses		
		Total 40 Amortissement	114 557,32	114 557,32
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 618 294,87	747 452,74

Il est demandé au conseil communautaire,

D'APPROUVER le compte administratif 2021 du Président pour le budget du Budget Annexe ZAE Bord'Haut de Vigny Centre comme indiqué ci-dessous :

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	248 760,76 €	244 915,26 €	-3 845,50 €	100 819,76 €	96 974,26 €
Investissement	395 199,68 €	359 277,32 €	-35 922,36 €	388 175,42 €	352 253,06 €

soit un résultat global de **449 227,32 €**

VOTE à l'unanimité

D2022_04_010 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BA ASSAINISSEMENT

Conformément aux dispositions du CGCT, dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil communautaire élit son président. Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Monsieur Guy PARIS vice-président en charge des finances prend la Présidence de la séance et fait lecture du compte administratif du Budget Annexe Assainissement. A l'issue, Monsieur Guy PARIS fait procéder au vote sans la présence du Président Michel GUIARD.

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BUDGET	CA 2021
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES	APRES DM	REALISE
011	60611 Eau et assainissement	0,00 €	
	60612 Energie-électricité	0,00 €	
	Total 011 Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €
012	6218 Autres pers.ext.	0,00 €	
	Total 012 Charges de personnel	0,00 €	0,00 €
014		0,00 €	
	Total 014 Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €
	SOUS TOTAL	0,00 €	0,00 €
022	022 Dépenses imprévues de fonct.	0,00 €	0,00 €
65	651 Redevances pour concessions, brevets, licences, l	0,00 €	
	Total 65 Autres charges gestion courante	0,00 €	0,00 €
66	66111 Interets des emprunts	16 883,94 €	
	66112 ICNE N-1	0,00 €	
	66121 ICNE N	0,00 €	
	6615 Intérêts	0,00 €	
	Total 66 Charges financières	16 883,94 €	0,00 €
	673 Titres annulés des années précédantes		
67	678 Autres charges exceptionnelles	263 838,02 €	263 838,02 €
	Total 67 Charges exceptionnelles	263 838,02 €	263 838,02 €
	TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	280 721,96 €	263 838,02 €
023	023 Virement à sect. investissement	66 501,96 €	0,00 €
042	6811 Dotation aux amortissements	155 738,00 €	
	6682 Indemnités de réaménagement emprunt (ordre)	0,00 €	
	Total 042 opérations d'ordres de transfert	155 738,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	222 239,96 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT	502 961,92 €	263 838,02 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		APRES DM	CA 2021
CHAP.	COMPTE TYPE DE RECETTES		REALISE
002	002 Excédent Reporté	502 961,92 €	502 961,92 €
013	6419 Remboursement sur rémunération pers.	0,00 €	
	Total 013 Atténuation de Charges	0,00 €	0,00 €
	70688 Autres prestations de service	0,00 €	
	Total 70 Produits de services	0,00 €	0,00 €
73	73111 Contributions directes TF+CFE	0,00 €	
	Total 73 impots et taxes	0,00 €	0,00 €
74	74124 Dotation d'intercommunalité	0,00 €	
	744 FCTVA Fonctionnement	0,00 €	
	7473 Subvention département	0,00 €	
	Total 74 Dotations et participations	0,00 €	0,00 €
75	752 Revenus des immeubles	0,00 €	
	Total 75 cession immobilisation	0,00 €	0,00 €
76	76232 Produits financiers Intérêts emprunt	0,00 €	
	Total 76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €
77	7718 Autres pdts except.	0,00 €	
	Total 77 Produit exceptionnel	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
042	777 opération d'ordre(amortissement subv)	0,00 €	
	Total 042 Opérations d'ordres de transfert	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	502 961,92 €	502 961,92 €

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		APRES DM	CA 2021 REALISE
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES		
001	Besoin de financement reporté	0,00 €	
020	Depenses imprévues	0,00 €	0,00 €
	Total 041	0,00 €	
	1068		641 944,34 €
10	10222 remboursement FCTVA	0,00 €	0,00 €
13	1313		0,00 €
	Total 13	0,00 €	0,00 €
20	2032 Frais d'etudes	0,00 €	
	Total 20 immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
204	2041511 subvention	0,00 €	
	Total 204 subvention d'équipement	0,00 €	0,00 €
23	2313 Aménagement	0,00 €	0,00 €
21	2172 Reseau de voirie 217562 Réseau de voirie 21758 autres réseaux	32 894,11 €	18 522,00 €
	Total 21 Immobilisatiions corporelles	32 894,11 €	18 522,00 €
16	1641 Remboursement d'emprunt	189 345,85 €	
	Total 16 Remboursement d'emprunt	189 345,85 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		222 239,96 €	660 466,34 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT		222 239,96 €	660 466,34 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		APRES DM	CA 2021 REALISE
CHAP.	COMPTE TYPE DE RECETTES		
001	001 Excedent de financement reporté		641 944,34 €
	Total 13 subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
16	1641 Emprunt	0,00 €	0,00 €
	Total 16 Emprunts	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES EQUIPEMENTS		0,00 €	0,00 €
10	10222 FCTVA	0,00 €	5 147,72 €
	1068 Excédent de fonctionnement		
	Total 10 Dotations et fonds divers	0,00 €	5 147,72 €
27	274 Remboursement de prêts	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		0,00 €	5 147,72 €
TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT		0,00 €	5 147,72 €
021	Virement de la section de fonct.	66 501,96 €	0,00 €
	192 Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00 €	
040	2803 Amort	8 057,00 €	
	2812 Aménagement	25 848,00 €	
	28156	105 229,00 €	
	28158	1 844,00 €	
	281756	14 760,00 €	
	Total 040 Amortissements	155 738,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT		222 239,96 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		222 239,96 €	647 092,06 €

Il est demandé au conseil communautaire,

D'APPROUVER le compte administratif 2021 du Président pour le budget du Budget Annexe Assainissement comme indiqué ci-dessous :

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	263 838,02 €	0 €	-263 838,02 €	502 961,92 €	239 123,90 €
Investissement	660 466,34 €	5 147,72 €	-655 318,62 €	641 944,34 €	- 13 374,28 €

soit un résultat global de **225 749.62 €**

2 **VOTE à l'unanimité**

D2022_04_011 ATTRIBUTION DE RESULTATS CCVC

Le conseil communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel Guiard, Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Michel Guiard, Président après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	9 039 997,07 €	9 837 340,71 €	797 343,64 €	726 148,90 €	1 523 492,54 €
Investissement	1 262 195,11 €	861 727,15 €	-400 467,96 €	- 692 007,53 €	- 1 092 475,49 €

soit un résultat global de **431 017,05 €**
 Considérant le besoin de financement **1 092 475,49 €** reporté au compte 001 investissement dépenses au BP2022

Considérant les restes à réaliser en dépenses de 140 936.74 € et en recettes de 213 589.74 €, montants égaux aux totaux de l'état des restes et reports au CA2021 et BP2022,

Il est constaté un excédent de financement des restes à réaliser de 72 653.00 € et un besoin total de financement de **1 019 822.49 €**,

2° Considérant l'excédent de fonctionnement **1 523 492.54 €**,

Décide d'affecter la somme de **1 019 822.49 € au compte 1068** Investissement au BP2022 avec émission titre de recette et **503 670.05 € au compte 002** Excédent de fonctionnement reporté au BP2022

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_012 ATTRIBUTION DE RESULTATS BA ZAE BORD HAUT DE VIGNY

Le conseil communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel Guiard, Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Michel Guiard, Président après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	248 760,76 €	244 915,26 €	-3 845,50 €	100 819,76 €	96 974,26 €
Investissement	395 199,68 €	359 277,32 €	-35 922,36 €	388 175,42 €	352 253,06 €

soit un résultat global de **449 227,32 €**

Considérant l'excédent de financement **352 253.06 €** reporté au compte 001 investissement recettes au BP2022
 Considérant les restes à réaliser en dépenses de 7 406.58 € et en recettes de 0 €, montants égaux aux totaux de l'état des restes et reports au CA2021 et BP2022,

Il est constaté un besoin de financement des restes à réaliser de 7 406.58 € et un excédent total de financement de **344 846.48 €**,

2° Considérant l'excédent de fonctionnement **96 974.26 €**,

Décide d'affecter la somme de **0 € au compte 1068** Investissement au BP2022 avec émission titre de recette et **96 974.26 € au compte 002** Excédent de fonctionnement reporté au BP2022

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_013 ATTRIBUTION DE RESULTATS BA ASSAINISSEMENT

Le conseil communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel Guiard, Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Michel Guiard, Président après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	263 838,02 €	0 €	-263 838,02 €	502 961,92 €	239 123,90 €
Investissement	660 466,34 €	5 147,72 €	-655 318,62 €	641 944,34 €	- 13 374,28 €

soit un résultat global de **225 749.62 €**

Considérant le besoin de financement **13 374.28 €** reporté au compte 001 investissement recettes au BP2022
 Considérant les restes à réaliser en dépenses de 0 € et en recettes de 0 €, montants égaux aux totaux de l'état des restes et reports au CA2021 et BP2022,

Il est constaté un besoin de financement des restes à réaliser de 0 € et un besoin total de financement de **13 374.28 €**,

2° Considérant l'excédent de fonctionnement **239 123.90 €**,

Décide d'affecter la somme de **13 374.28 € au compte 1068** Investissement au BP2022 avec émission titre de recette et **225 749.62 € au compte 002** Excédent de fonctionnement reporté au BP2022

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; 4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ; 5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

VOTE à l'unanimité

D2022_04_014 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations, sociétés et communes figurant sur le tableau annexé à la délibération, dans le cadre de leurs activités et dont la communauté de communes à la compétence, ont sollicité auprès de la communauté de communes, une aide financière pour l'année 2022.

A l'appui de ces demandes, les associations ont adressé un dossier de demande de subventions au Président de la communauté de communes qui comporte toutes les informations sur l'association, sur la réalisation effective et conforme de leur programme, et pour certaines, le détail des actions antérieures ; leurs projets de réalisation et de financement des opérations dans le cadre de l'objet de leurs statuts ; sur leurs ressources propres de l'association et autres informations utiles ainsi que la charte de la laïcité.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la communauté de communes peut légalement aider il est proposé : d'accorder aux associations figurant sur le tableau en annexe à la délibération une subvention de 1 411 000.00 €. Cette dépense sera imputée au chapitre 65 ; d'accorder aux organismes figurant dans le tableau en annexe à la délibération une subvention de 94 500.00 € ; de signer avec les associations et les organismes les conventions précisant les conditions de mise en œuvre de leurs activités (objectif, calendrier des réalisations, matériel, personnel, locaux, compte-rendu d'activité) ; d'autoriser le Président à signer toutes pièces nécessaires.

	Nom structure	Commune	Demandé	Budgété	CTG2022	
CRECHE	Le Lapin Blanc	BOISSY L'AILLERIE	105 083 €	105 000 €	40 711,73 €	
	Le Chat Perchay	LE PERCHAY	103 663 €	103 000 €	36 188,20 €	
	Les Lutins du Vexin	HARAVILLIERS	220 000 €	220 000 €	67 852,88 €	
	Les Lutins du Vexin	MARINES	220 000 €	220 000 €	67 852,88 €	
	Les Poussins du Vexin	FREMAINVILLE	9 500 €	8 000 €		
	Les Petits Amis	SERAINCOURT	98 350 €	98 000 €	31 664,68 €	
	ALSH	Les Petites Canailles	NUCOURT	20 000 €	20 000 €	
Les Lutins du Vexin		HARAVILLIERS	20 000 €	20 000 €		
Les Lutins du Vexin		CHARS	40 000 €	40 000 €	11 673,63 €	
Les Lutins du Vexin		CHARS	45 000 €	45 000 €	11 673,63 €	
Les Lutins du Vexin		MARINES	125 000 €	125 000 €	22 705,51 €	
Les Lutins du Vexin		MARINES	45 000 €	45 000 €	22 705,51 €	
Les Petites Canailles		BOISSY L'AILLERIE	103 000 €	103 000 €	33 303,25 €	
Les Petites Canailles		ABLEIGES	61 747 €	62 000 €	10 328,41 €	
Les Petits Amis		SERAINCOURT	109 550 €	110 000 €	10 558,54 €	
Mairie		COMMENY	7 000 €	7 000 €	3 841,84 €	
Mairie		US	47 000 €	40 000 €	13 137,19 €	
Adosphère		MARINES	40 000 €	40 000 €	12 980,38 €	
		Enfance		756 596 €	754 000 €	244 270 €
		Jeunesse		663 297 €	657 000 €	152 908 €
	TOTAL DEMANDES SUBVENTIONS		1 419 893 €	1 411 000 €	397 178 €	

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

	CEEVO	CCVC	1 500 €
	PILE POIL	CCVC	15 000 €
	OTVC	CCVC	35 000 €
	PACT EN VEXIN	CCVC	1 000 €
	Théâtre de l'Usine	CCVC	7 000 €
	Festival Musique Classique	CCVC	3 000 €
	CAP TOURISME	CCVC	5 000 €
	Initiative 95	CCVC	7 500 €
	Pass'Age	MARINES	6 000 €
	VO Tourisme	CCVC	7 000 €
	Mission locale	MARINES	3 500 €
	CinéRural60	MARINES	3 000 €

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents moins la voix contre de Michel CATHALA (Guiry-en-Vexin) et l'abstention de Denis SARGERET (Théméricourt), cette décision.

VOTE à la majorité

D2022_04_015 TEOM

Au vu du Code général des collectivités territoriales, considérant l'avis de la commission des finances du mardi 29 mars 2022, Monsieur le Président propose les taux suivants :

Taux 2021		Taux 2022	
Zone 1 :		Zone 1 :	
Les 33 autres communes	8.25	Les 33 autres communes	8.25
Zone 2 :		Zone 3 :	
Marines + collecte supplémentaire	8.67	Marines + collecte supplémentaire	8.67

VOTE à l'unanimité

D2022_04_016 EXONERATION DE TEOM

Le Conseil Communautaire, au vu du Code général des collectivités territoriales ; des statuts de la communauté de communes, Monsieur le Président, rappelle les demandes de renouvellement formulées par ces trois entreprises avec factures à l'appui adressées pour les entreprises :

- SCI du Coudrier sise sur la commune de Boissy l'Aillierie
- CSF Carrefour Market sise sur la commune de Marines
- Transport ACHILLE, sise sur la commune de Nucourt.

Propose la reconduction de ces exonérations,

VOTE à l'unanimité

D2022_04_017 VOTE DES TAUX

Au vu du Code Général des Collectivités Territoriales ; du code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ; du budget principal 2022, équilibré en section de fonctionnement par un produit attendu des taxes foncières Bâti et non bâti de 1 012 907 € soit un montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale de 2 350 012 € ;

Considérant le débat d'orientation budgétaire du jeudi 10 mars 2022,

Compte tenu des éléments budgétaires suivants :

- SMIRTOM, le coût de la TEOM qui passe de 95 à 97 € par habitant,
- GEMAPI, l'appel de fonds des syndicats de rivière compensé par la taxe GEMAPI,
- Subventions Enfance Jeunesse, budgété pour 2022 à 1 411 000 €,
- 961 365,12 € de travaux de grosses et petites opérations de réparation et entretiens de voiries intercommunales,
- Un virement à la section d'investissement de 273 052,89 €,

ont amené la commission finances réunie le mardi 29 mars 2022 sous la présidence de Messieurs Michel Guiard et Guy Paris à émettre un avis favorable à l'augmentation des taux comme suit :

Taxe Foncier bâti de 2.53 % à 2.78 %
Taxe Foncier non bâti de 9.46 % à 10.41 %

Soit une majoration des taux de + 10%

Un taux de Contribution Foncière des Entreprises de 20.59%

Une Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations pour un montant attendu de 216 726 € ;

Article 1er : décide à la majorité moins les treize voix d'Emilie VALLET (Nucourt), Damien RADET (Commeny), Denis SARGERET (Théméricourt), Michel CATHALA (Guiry-en-Vexin), Frédéric FERREIRA (Seraincourt), Ludovic BAZOT (Le Bellay-en-Vexin), Jhony BOURGIN (Us), Florent AMBROSINO (Santeuil), Grégory LEOST (Le Perchay), Nicolas BELANGE (Chars), René PANNIER (Clery-en-Vexin), Pierre CHIRADA (Gouzangrez), Daisy DELSANDES (Neuilly en Vexin) l'augmentation des taux d'imposition de 10% par rapport à 2021 de la façon présentée. Ces

taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Article 2 : charge le Président de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale par le feuillet N°1259 FDL2022a et FDL2022b.

VOTE à la majorité

D2022_04_018 CREATION SUPPRESSION DE POSTES ET TABLEAUX EFFECTIFS

Le président, rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du comité technique paritaire.

Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984. Dans ce cas, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé sont précisés.

- 1) Les deux communautés de communes (CCVC et CCVVS) ont décidé de concentrer l'ensemble de leur compétence du Droit du sol au travers d'un Pôle urbanisme mutualisé. La CCVVS décide, en accord avec la CCVC de muter l'ensemble de son personnel à la CCVC. Les charges seront intégralement répercutées dans le cadre d'une convention de remboursement de services mutualisés. Pour la CCVC, il convient de créer deux postes d'instructeur qui auront les mêmes missions qu'auparavant, l'ancienneté et les rémunérations seront reprises à l'identique. Deux postes à temps complet sont donc créés pour permettre cette mutation.
- 2) Dans le cadre de la mutualisation, il convient de créer un poste d'acheteur mutualisé qui sera refacturé selon une répartition définie en commission. Un poste à temps complet est créé.

Considérant le dernier tableau des emplois adopté par le conseil communautaire.

Le président propose à l'assemblée, d'adopter le tableau des emplois ainsi modifié à compter du 08 avril 2022,

Filière	Cadre emploi	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
Administrative	Directeur Général des Services	Attaché Principal (c)	1	1
Administrative	Responsable administrative	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	1
Administrative	Agent administratif	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	1
Administrative	Agent Communication (temps non complet)	Adjoint administratif (c)	1	1
Administrative	Responsable service instructeur	Attaché territorial	1	1
Administrative	Instructeur	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	1	1
Administrative	Instructeur	Adjoint Administratif	1	2
Administrative	Instructeur	Adjoint Administratif	1	2
Administrative	Chef de Projet PVD	(c)	0	1
Administrative	Acheteur mutualisé		0	1
Animation	Coordinatrice petite enfance jeunesse	Animateur principal 1 ^{ère} classe	1	1
Animation	Animatrice RAM	Animateur territorial	1	1
Médico-Social	Auxiliaire de puériculture (temps complet)	Auxiliaire de puériculture (c)	1	1
Médico-Social	Auxiliaire de puériculture (temps non complet)	Auxiliaire de puériculture (c)	1	1
Animation	Animation	Adjointe d'animation	1	1
Technique	Chauffeur	Adjoint technique	1	1
Technique	Agent d'entretien	Adjoint technique	0	0
Technique	Agent d'entretien	Adjoint technique principal 2^{ème} classe	1	1
Technique	Gardien et Agent d'entretien	Adjoint technique (c)	1	1

Il est demandé au conseil la validation pour les créations et ouverture de postes.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_019 OBLIGATION DE REALISATION DES 1607 HEURES

Au vu du Code général des collectivités territoriales ; de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ; de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 modifiée, notamment son article 6 ; de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 47 ; du décret n° 85-1250 du 26 novembre 1985 modifié relatif aux congés annuels ; du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat ; du décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 modifié pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;

Considérant les avis du comité technique en date du 25 janvier et 24 février 2022 ; que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures ; qu'un délai d'un an à compter du renouvellement des assemblées délibérantes a été imparti aux collectivités et établissements pour définir, dans le respect des dispositions légales, les règles applicables aux agents ; que la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique ; que le décompte du temps de travail effectif s'effectue sur l'année, la durée annuelle de travail ne pouvant excéder 1607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être accomplies ;

Le Président propose à l'assemblée :

Article 1 : Durée annuelle du temps de travail

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1.607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) calculée de la façon suivante :

Nombre total de jours sur l'année	365
Repos hebdomadaires : 2 jours x 52 semaines	-104
Congés annuels : 5 fois les obligations hebdomadaires de travail	-25
Jours fériés	-8
Nombre de jours travaillés =	228
Nombre de jours travaillées = Nb de jours x 7 heures	1596 h
arrondi à 1600 h	
+ Journée de solidarité	+ 7 h

Total en heures :

1 607 heures

Article 2 : Garanties minimales

L'organisation du travail doit respecter les garanties minimales ci-après définies :

- La durée hebdomadaire du travail effectif, heures supplémentaires comprises, ne peut excéder ni quarante-huit heures au cours d'une même semaine, ni quarante-quatre heures en moyenne sur une période quelconque de douze semaines consécutives et le repos hebdomadaire, comprenant en principe le dimanche, ne peut être inférieur à trente-cinq heures.
- La durée quotidienne du travail ne peut excéder dix heures.
- Les agents bénéficient d'un repos minimum quotidien de onze heures.
- L'amplitude maximale de la journée de travail est fixée à douze heures.
- Le travail de nuit comprend au moins la période comprise entre 22 heures et 5 heures ou une autre période de sept heures consécutives comprise entre 22 heures et 7 heures.
- Aucun temps de travail quotidien ne peut atteindre six heures sans que les agents bénéficient d'un temps de pause d'une durée minimale de vingt minutes.

Article 3 : Modalités de réalisation de la journée de solidarité

La journée de solidarité peut être accomplie selon la (ou les) modalités suivantes :

CHOISIR suivant le cas :

- Travail d'un jour férié précédemment chômé autre que le 1er mai,

Article 4 : Date d'effet

Les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2022.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_020 ETUDE PRE OPERATIONNELLE OPAH RU SUBVENTIONS

Au vu de l'étude pré opérationnelle portant sur une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat dans le cadre de la Rénovation Urbaine pour la commune de Marines ; les statuts de la communauté de communes et plus particulièrement la compétence Habitat ; du montant inscrit au budget prévisionnel de 100 000 € pour l'année 2022 ; de la convention Contrat de Relance et de Transition Ecologique signée le 21/02/2022.

Il est demandé à la Communauté de Communes Vexin Centre d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents permettant la réalisation de l'étude pré opérationnelle OPAH RU et d'autoriser le Président à demander des subventions au meilleur taux auprès des organismes et établissements.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_021 CESSIION DE PARCELLES

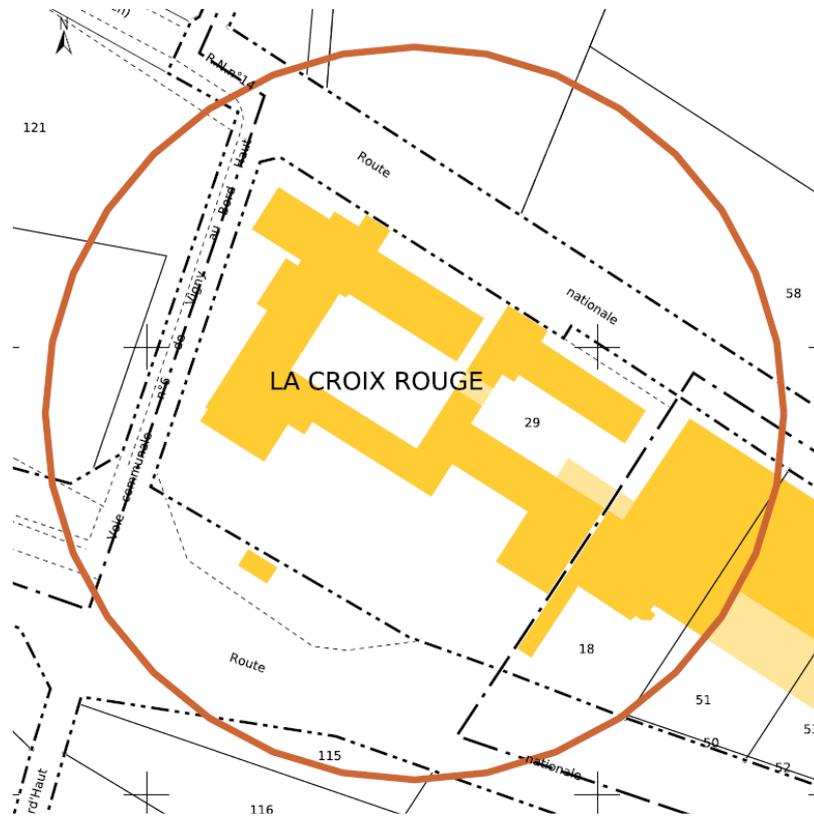
Au vu de l'autorisation par le Département de démolir l'ancien transformateur électrique désaffecté situé sur le site de la ZAE, mais situé sur un terrain appartenant conseil départemental ; de l'estimation des Domaines datée du 18 février concernant l'emprise de terre de 481 m² jouxtant la parcelle ZA29 propriété de la communauté de communes Vexin Centre,

Considérant que ce terrain se situe au droit de la route départementale 14, à ce titre, qu'il s'agit d'un accessoire de voirie à désaffecter et à déclasser par le conseil départemental ; que le projet d'un plan de déclassement a été

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

établi par un géomètre pour permettre la création d'une parcelle cadastrée ; que le déclassement de la parcelle par constat d'huissier est bien désaffectée ; que la proposition est passée à la commission permanente du Conseil départementale de mars 2022 ; que la délibération du Conseil départemental de la rétrocession d'une partie de domaine public au profit de la CCVC, après avis de la DDFIP, indiquant que la cession ne peut se faire qu'avec une valeur vénale de 240 €,

Il est proposé au conseil communautaire d'accepter la proposition du conseil départemental pour la cession de cette parcelle à hauteur de 240 €.



VOTE à l'unanimité

D2022_04_022 FONDS DE CONCOURS

Au vu du Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L5215-26 ou L5216-5 VI ; des Statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre incluant la Commune de Gouzangrez comme l'une de ses communes membres ; de la demande de fonds de concours en date du 28 mars 2022 et formulée par la commune de Gouzangrez pour lui permettre d'équilibrer son budget de fonctionnement afin de fusionner avec une autre commune au 1er janvier 2023,

Considérant que le dossier de demande est complet ; que le montant du fond de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ; que la Commission Finances, réunie le 29 mars 2022, a émis un avis favorable à l'unanimité à cette demande,

Oùï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide d'attribuer un fonds de concours à la commune de Gouzangrez en vue de participer au financement de l'équilibre de son budget de fonctionnement afin de fusionner avec une autre commune au 1er janvier 2023, à hauteur de vingt-mille euros (20 000 €) ; autorise le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant ; précise que cette somme est bien prévue au budget prévisionnel 2022 au compte 657341 subventions de fonctionnement aux communes membres du GFP. Pierre CHIRADIA ne participe pas au vote.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_023 DEMANDE DE SUBVENTIONS CRECHE - PNR

Monsieur le Président expose que la Crèche parentale du Perchay, gérée par l'association Le Chat Perchay, a une capacité d'accueil de 16 berceaux dans des locaux loués au Perchay.

Le Président et la Vice-Présidente en charge de la petite enfance, enfance, jeunesse ont étudié l'opportunité de déplacer la crèche du Perchay au 1bis, rue de Rouen, 95450 Vigny dans le plateau de 240 m² restauré en 2017.

Les conclusions de cette étude ont été rendu à la commission petite enfance, enfance, jeunesse du 11 juin 2019. Vu le montant des travaux d'aménagement suivant par un cabinet d'architecte :

Prévisionnel :

AMENAGEMENT D'UNE CRECHE DE 22 BERCEAUX			
Aménagement d'une crèche au RDC du bâtiment 7	278	1 000,20	278 056,89 €
- ITE et bardage bois et zinc	278	173,07	48 113,40 €
- Climatisation	278	146,66	40 771,92 €
- Protection H 120CM	278	42,6	11 844,00 €
- Mobiliers de rangement et de puériculture	278	139,56	38 797,50 €
- Matériel de cuisine	278	66,68	18 537,75 €
- Aménagements extérieurs de la crèche	300	574,91	172 473,27 €
		TOTAL H.T.	608 594,74 €
		TVA	121 718,95 €
		TOTAL TTC	730 313,69 €

Le Président demande au conseil communautaire l'autorisation de demande de subventions auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français pour l'aménagement extérieur, ITE et le bardage bois et zinc ainsi que pour le mode de chauffage de la crèche.

Vu le montant estimé de subventions réparti comme suit :

CAF	176 000 €
Conseil Départemental	66 000 €
PNR	à déterminer

Le conseil communautaire à la majorité des présents moins l'abstention d'Emilie VALLET (Nucourt) sollicite une subvention pour chacun de ces projets au taux maximum.

VOTE à la majorité

D2022_04_024 DEMANDE DE SUBVENTIONS SENIORS (D'CLICS et TADS)

Au vu du Code général des collectivités territoriales et les statuts de la communauté de communes ; de la charte du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) signée le 7/11/2017 ; de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'Autonomie et son l'appel à candidature pour 2022 ;

Monsieur le Président, expose les différents projets qui pourraient rentrer dans le cadre de ces appels à projets pour 2022 :

PROJET 1 : D'CLIC EN VEXIN

Le coût global de ce projet est de 7 800 € (financement attendu 5 450 €).

PROJET 2 : Transport A la Demande Séniors

Le coût global de ce projet est de 54 535 € (financement attendu 19 200 €).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, accepte les projets tels que présentés, demande une subvention au taux maximum pour l'ensemble de ces projets, indique que les projets seront inscrits au budget principal de la CC Vexin Centre en 2022, accepte et charge le Président de réaliser la dépense.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_025 PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

Dans le cadre de la norme M57, le comptable public de Magny en Vexin demande à ce que les créances supérieures à deux ans fassent l'objet d'une provision. Dans le cadre commun, la provision est semi budgétaire et impose une seule dépense.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir inscrire cette provision pour risque avec une contrepartie en investissement afin qu'il s'agisse d'une provision effective dont l'issue n'est pas certaine et pas d'une dépense seule en fonctionnement. Le montant à inscrire en dépenses de fonctionnement au compte 042 - 6817 et un titre au compte 040 - 4912 s'agissant de provisions pour créances douteuses (Annexe 3 tome 2 M57) est de dix-mille (10 000€).

VOTE à l'unanimité

D2022_04_026 BUDGET PREVISIONNEL 2022 CCVC

Le conseil communautaire, au vu du rapport d'Orientation Budgétaire du 10 mars 2022 ; de la présentation en commission finances du 29 mars 2022 ; du projet de budget primitif 2022 présenté par le Vice-Président aux finances, approuve le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BUDGET	
		PREVISIONNEL	BUDGET 2022
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES	APRES DM	
011	60611 Eau et assainissement	2 500,00 €	2 500,00 €
	60612 Energie-électricité(éclairage publ et ass	14 000,00 €	14 000,00 €
	60621 Combustible (GAZ camp de cesar)	700,00 €	700,00 €
	60622 Carburants	6 500,00 €	6 500,00 €
	60623 Alimentation	2 000,00 €	2 500,00 €
	60624 produit de traitement	100,00 €	100,00 €
	60628 Autres fournitures (RAM)	200,00 €	200,00 €
	60631 Fournitures d' entretien	2 500,00 €	3 000,00 €
	60632 Fournitures petit equipement	4 000,00 €	4 500,00 €
	60633 Fournitures de voirie	6 000,00 €	6 000,00 €
	60636 vêtements de travail	1 000,00 €	1 500,00 €
	6064 Fournitures administratives	4 000,00 €	6 500,00 €
	6065 Livres Disques	150,00 €	150,00 €
	6068 Achat autres fournitures	3 000,00 €	3 000,00 €
	611 Contrats prest. services SAFER 10560€	14 000,00 €	25 000,00 €
	6132 Locat.immobilières	37 000,00 €	52 000,00 €
	61358 Autres Location mobil (nissan-photocop-bennes)	17 000,00 €	19 000,00 €
	614 Charges locatives (GHI Marines)	41 000,00 €	20 000,00 €
	61521 Entretien terrain (dépôts sauvages)	34 000,00 €	25 000,00 €
	615221 Entretien de Bât. (camp de cesar + crèche+ccvc)	24 000,00 €	22 000,00 €
	615228 Entretien et réparation autres bâtiments	1 663,00 €	2 000,00 €
	615231 Entretien voies et petites op. voirie	201 000,00 €	240 000,00 €
	61551 Matériel roulant TAD+partner	10 000,00 €	2 000,00 €
	61558 Entretien autres biens (tondeuses karcher,...)	15 000,00 €	5 000,00 €
	6156 Maintenance (photocop-inform-extincteurs)	29 000,00 €	29 000,00 €
	6161 Primes d'assurances	12 000,00 €	30 000,00 €
	6168 Autres primes d'assurance (ass photocopieur)	500,00 €	2 500,00 €
	6182 Documentations générales et tech (simvo, svp)	20 000,00 €	23 000,00 €
	6184 Versements à des org.de formation	3 200,00 €	3 000,00 €
	6185 Frais de colloque et séminaire (forum séniors)	1 000,00 €	1 000,00 €
	6188 autres frais divers	3 000,00 €	3 000,00 €
	62268 Honoraires	52 600,00 €	25 000,00 €
	6227 frais d'acte,contentieux	500,00 €	500,00 €
	6228 Divers (Lire et faire Lire)	7 500,00 €	1 000,00 €
	6231 Annonces et insertions	2 000,00 €	2 000,00 €
	6232 Fetes et cérémonies	2 000,00 €	2 000,00 €
	6236 Catalogues et imprimés	3 500,00 €	2 000,00 €
	6236 Publications (festival+lettreinfo)	7 000,00 €	7 500,00 €
	6241 Transports de biens	2 000,00 €	1 000,00 €
	6247 Transport collectif	1 421,00 €	1 000,00 €
	6251 Voyages et déplacements (personnel)	3 000,00 €	3 000,00 €
	6256 Missions	2 000,00 €	2 000,00 €
	6257 Réceptions	100,00 €	100,00 €
	6261 Frais d' affranchissement	6 000,00 €	12 000,00 €
	6262 Frais de télécommunications	20 000,00 €	20 000,00 €
	627 Ligne de prêt frais de gestion	2 500,00 €	200,00 €
	6281 Concours divers (cinerural, adico, Passage, VO T)	9 500,00 €	9 500,00 €
	6283 Frais de nettoyage locaux	17 000,00 €	19 000,00 €
	62875 Aux communes membres	61 000,00 €	21 000,00 €
	62878 Remboursement de frais	5 000,00 €	6 000,00 €
	6288 Autres services extérieurs	13 000,00 €	10 000,00 €
	63512 Taxes foncieres (camp de cesar-zac marines)	1 200,00 €	1 200,00 €
	63513 Autres impots locaux	500,00 €	500,00 €
	6355 Taxes et impots sur véhicules	0,00 €	0,00 €
Total 011 charges à caractère général		729 334,00 €	701 150,00 €

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

012	6218 Autres pers.ext.	3 000,00 €	3 000,00 €
	6331 Versement URSSAF	6 700,00 €	9 000,00 €
	6332 Cotisations versées au FNAL	350,00 €	500,00 €
	6336 Cotisation CNFPT et Centre Gestion	5 400,00 €	7 000,00 €
	6338 Autres impôts et taxes URSSAF	1 100,00 €	2 000,00 €
	64111 Part et salaires Titulaires	250 000,00 €	302 082,43 €
	64112 Supplément Familiale Traitement	12 000,00 €	12 000,00 €
	64118 RIFSEEP	85 000,00 €	85 000,00 €
	64131 Personnel non titulaire	132 200,00 €	248 000,00 €
	6451 Cotisation à l' URSSAF	62 000,00 €	85 000,00 €
	6453 Cotisation caisse de retraite	84 600,00 €	89 000,00 €
	6454 Cotisation ASSEDIC	3 700,00 €	7 000,00 €
	6455 Cotisation assurance du personnel SMACL	25 000,00 €	25 000,00 €
	6458 Cotisations autres organismes (MNT)	6 200,00 €	7 000,00 €
	6475 Medecine du travail (AMETIF)	1 900,00 €	2 000,00 €
	6478 Autres charges sociales (part. mutuelle)	5 000,00 €	5 000,00 €
	6488 Autres charges de personnel	400,00 €	400,00 €
Total 012 Charges de personnel		684 550,00 €	888 982,43 €
014	739215 Reversemenet conventionnel	865,00 €	0,00 €
	7391118 Autres restitution sur dégrevements contibutions	2 420,00 €	2 420,00 €
	739211 Autres restitutionsur dégrèvements contribution	3 051 838,00 €	3 051 838,00 €
	739221 FNGIR	141 018,00 €	141 018,00 €
	7398 Reversement restitution		2 987,00 €
	7392221 Fonds Péréquation FPIC	214 688,00 €	178 772,00 €
Total 014 Atténuations de produits		3 410 829,00 €	3 377 035,00 €
SOUS TOTAL		4 824 713,00 €	4 967 167,43 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP2021	
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES	APRES DM	BP 2022
022	022 Dépenses imprévues de fonct.	70 000,00 €	
65	65811 Droit d'utilisation Cloud	100,00 €	100,00 €
	65818 Autres redevances		500,00 €
	65311 Indemnités élus	113 000,00 €	100 000,00 €
	6532 Frais de mission	0,00 €	0,00 €
	65313 Cotisations retraite élus	5 000,00 €	5 000,00 €
	65314 Cotisation sécurité sociale part patronale	16 000,00 €	26 000,00 €
	35315 Formation (CACES-ADCF-DIF élus)	7 600,00 €	7 600,00 €
	653172 FAEFM (Fond de financement fin de mandat)	150,00 €	200,00 €
	6541 Créances admises en non valeur	0,00 €	0,00 €
	6542 Créances éteintes	9 000,00 €	9 000,00 €
	65561 Contrib.(SMIRTOM+SIMVO+SMOVON+PNR)	2 533 495,31 €	2 638 439,48 €
	65561 Contrib. organ.regroup.(Syndicats GEMAPI)	242 000,00 €	242 000,00 €
	65888 Charges diverses	200,00 €	200,00 €
	65731 Fonds de concours	0,00 €	20 000,00 €
	6574 Subventions	79 700,00 €	
	65748 Subv. ALSH-Crèches-Jeunesse	1 336 133,00 €	1 403 700,00 €
	657341 Subv. ALSH Communes Us, Commeny, Marines	92 019,00 €	87 000,00 €
Total 65 Autres charges gestion courante		4 434 397,31 €	4 539 739,48 €
66	66111 Interets des emprunts	77 426,86 €	70 561,12 €
	661122 ICNE N-1	-37 126,31 €	-33 395,64 €
	661121 ICNE N	33 542,10 €	29 877,19 €
	6615 Intérêts LTI	3 000,00 €	3 000,00 €
Total 66 Charges financières		76 842,65 €	70 042,67 €
67	673 Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000,00 €	10 000,00 €
Total 67 Charges exceptionnelles		10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		9 415 952,96 €	9 586 949,58 €

023	023 Virement à sect. investissement	390 610,81 €	294 123,73 €
042	6811 Dotation aux amortissements	56 777,30 €	53 585,17 €
	68126 Indemnités de réaménagement emprunt (ordre)	12 535,77 €	12 535,77 €
	Total 042 opérations d'ordres de transfert	69 313,07 €	66 120,94 €
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	459 923,88 €	360 244,67 €
	TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT	9 875 876,84 €	9 947 194,25 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP2021	
CHAP.	COMPTE TYPE DE RECETTES	APRES DM	BP 2022
002	002 Excédent Reporté	726 148,90 €	503 670,05 €
013	6419 Remboursement sur rémunération pers. Ram	55 000,00 €	55 000,00 €
	6479 Remboursement sur autres charges sociales		38 000,00 €
	Total 013 Atténuation de Charges	55 000,00 €	93 000,00 €
	70688 Autres prestations de service (TAD)	5 000,00 €	5 000,00 €
	70878 Remboursement frais par des tiers		1 296,00 €
	Total 70 Produits de services	5 000,00 €	6 296,00 €
73	73111 Contributions directes TF+CFE	2 139 247,70 €	2 232 510,93 €
	73111 TA FNB	28 833,00 €	29 481,00 €
	73112 cotisation CVAE	1 061 892,00 €	1 070 660,00 €
	73113 TASCOM	37 188,00 €	40 500,00 €
	73114 IFER	116 733,00 €	121 901,00 €
	7318 Autres impôts (rôles supplémentaires)	0,00 €	
	738 Fraction TVA nationale	990 066,00 €	1 022 638,00 €
	7328 Reversement FNGIR Berville	0,00 €	0,00 €
	73133 TEOM	2 489 036,34 €	2 608 608,27 €
	73136 Taxe GEMAPI	213 000,00 €	213 000,00 €
	Total 73 impôts et taxes	7 075 996,04 €	7 339 299,20 €
74	741124 Dotation d'intercommunalité	295 439,00 €	323 873,00 €
	741126 Dotation de compensation des GPF	712 655,00 €	697 022,00 €
	744 FCTVA Fonctionnement (bât public et voirie)	8 669,00 €	8 669,00 €
	74718 Subvention PAD	2 000,00 €	2 000,00 €
	7472 Région	0,00 €	0,00 €
	7473 Subvention département LAEP-RAM Marines	2 000,00 €	2 000,00 €
	74741 Communes membres (part.élève SIMVVO)	21 720,00 €	21 720,00 €
	74758 Autres groupements (CCVVS URBA)	35 000,00 €	87 000,00 €
	74788 Autre organisme(CAF)	530 000,00 €	530 000,00 €
	748312 Dotation compensation réforme taxe	0,00 €	0,00 €
	74832 Etat / compensation CFE	325 957,00 €	282 237,00 €
	74833 Etat / compensation taxe foncière	27 518,00 €	215,00 €
	74835 Etat/compensation TH	0,00 €	0,00 €
	748388 Subvention masques	0,00 €	0,00 €
	74881 Autres attributions et compensations	100,00 €	100,00 €
	Total 74 Dotations et participations	1 961 058,00 €	1 954 836,00 €
75	752 Revenus des immeubles (locations Nucourt)	33 200,00 €	33 200,00 €
	Total 75 cession immobilisation	33 200,00 €	33 200,00 €
76	76232 Produits financiers Intérêts emprunt ZAE repris	13 440,00 €	12 320,00 €
	Total 76 Produits financiers	13 440,00 €	12 320,00 €
77	7718 Autres pdts except. (Rbt sinistre TAD)	0,00 €	0,00 €
	773 Mandats annulés (exercice ant.)	1 000,00 €	1 000,00 €
	7788 Autre produit exceptionnel	300,00 €	300,00 €
	Total 77 Produit exceptionnel	1 300,00 €	1 300,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	9 144 994,04 €	9 440 251,20 €
042	777 opération d'ordre(amortissement subv)	4 733,90 €	3 273,00 €
	Total 042 Opérations d'ordres de transfert	4 733,90 €	3 273,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	4 733,90 €	3 273,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 875 876,84 €	9 947 194,25 €

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BUDGET 2022		
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES	REPORT	BP 2022	TOTAL
001	Besoin de financement reporté		1 092 475,49 €	1 092 475,49 €
020	Depenses imprévues			0,00 €
20	2031 Frais d'etudes		100 000,00 €	100 000,00 €
	2032 Frais d'etudes (PCAET + DEV ECO)	20 460,00	129 540,00 €	150 000,00 €
	2051 Concessions droits simil. (Logi. Urba)		38 408,46 €	38 408,46 €
	Total 20 immobilisations incorporelles	20 460,00	267 948,46 €	288 408,46 €
204	2041412 Participation extension par communes	0,00		0,00 €
	2041511 subvention (vers budget annexe)	0,00	100 000,00 €	100 000,00 €
	Total 204 subvention d'équipement	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
23	2313 Aménagement crèche de Vigny		690 000,00 €	690 000,00 €
21	21318 Travaux sur bâtiment	0,00	120 000,00 €	120 000,00 €
	21351 aménagement des construct.	24 742,66	6 274,27 €	31 016,93 €
	21533 Réseaux cablés			
	21534 Réseau d'électrification	4 368,96	2 342,80 €	6 711,76 €
	2158 autres matériels	0,00	0,00 €	0,00 €
	217534 Réseau d'électrification	0,00	0,00 €	0,00 €
	21751 Reseau de voirie	91 365,12	630 000,00 €	721 365,12 €
	217538 autres réseaux (appel fond SMOVON)	0,00	149 000,00 €	149 000,00 €
	215738 Mat. et outil. Techniques (Camp de César + CCVC)	0,00	20 000,00 €	20 000,00 €
	2181 Installation générale et aménagement divers			
	21828 Matériel de transport (Camp de César)	0,00	30 000,00 €	30 000,00 €
	21838 Matériel de bureau et inform	0,00	18 186,40 €	18 186,40 €
	21848 mobilier étagères urba	0,00	3 553,30 €	3 553,30 €
	2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	277,29 €	277,29 €
	Total 21 Immobilisatiois corporelles	120 476,74	979 634,06 €	1 100 110,80 €
16	1641 Remboursement d'emprunt	0	249 091,56 €	249 091,56 €
	Total 16 Remboursement d'emprunt	0	249 091,56 €	249 091,56 €
27	2748 avance FOND DE RESILIENCE		0,00 €	0,00 €
	Total 27 autres imobilisations financières		0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	140 936,74	2 286 674,08 €	2 427 610,82 €
040	13912 reprise subventions région		520,00 €	520,00 €
	13913 reprise subventions département		2 345,00 €	2 345,00 €
	13918 amortissement subventions			0,00 €
	139361 amortissement DETR		408,00 €	408,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	0	3 273,00 €	3 273,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT	140 936,74	3 382 422,57 €	3 523 359,31 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		BUDGET 2021		
CHAP.	COMPTE TYPE DE RECETTES	REPORT	BP 2021	TOTAL
001	001 Besoin de financement reporté	0	0,00 €	0,00 €
	1312 Région FSIPL Chauffage		0,00 €	0,00 €
13	1318 Autres (PNR)	28 687	4 000,00 €	32 687,00 €
	1318 CAF (Crèche)		178 000,00 €	178 000,00 €
	1313 Département (Crèche)		66 000,00 €	66 000,00 €
	1323 Département (arce)	184 903	0,00 €	184 902,74 €
	13361 DGE et DETR (CPER PCAET etude eco)		180 000,00 €	180 000,00 €
	Total 13 subventions d'investissement	213 590	428 000,00 €	641 589,74 €
16	1641 Emprunt		1 093 908,25 €	1 093 908,25 €
	Total 16 Emprunts	0	1 093 908,25 €	1 093 908,25 €
	TOTAL DES RECETTES EQUIPEMENTS	213 590	1 521 908,25 €	1 735 497,99 €
204	2041642 Subvention d'équipement versé (CCVC)		0,00 €	0,00 €
10	10222 FCTVA		231 794,16 €	231 794,16 €
	1068 Excédent de fonctionnement	0	1 019 822,49 €	1 019 822,49 €
	Total 10 Dotations et fonds divers	0	1 251 616,65 €	1 251 616,65 €
27	2748 Remboursement de prêts	0	120 000,00 €	120 000,00 €
	27638 Remboursement renégo emprunt ZAE		56 000,00 €	56 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0	1 427 616,65 €	1 427 616,65 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	213 590	2 949 524,90 €	3 163 114,64 €

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

021	021 Virement de la section de fonct.	294 123,73 €	294 123,73 €
040	28041411 Amort subv sinistre crèche en 2009	182,00 €	182,00 €
	28041481 Amort. Fond de concours	5 998,00 €	5 998,00 €
	2805 Logiciel NOE RAMUS et Marines	17 023,50 €	17 023,50 €
	28121 Aménagement EBC ZAC	2 629,00 €	2 629,00 €
	281318 Autres bâtiments publics	2 150,50 €	2 150,50 €
	281351 Installation générale	3 571,95 €	3 571,95 €
	281533 Amort réseaux cablés	384,00 €	384,00 €
	281538 Autres réseaux (smovon)	1 880,00 €	1 880,00 €
	281568 Autres matériels et outillage incendie	56,00 €	56,00 €
	2815738 Autres matériels et outillage de voirie	4 356,03 €	4 356,03 €
	28158 Autres install Mat. Et Outillage technique	2 061,05 €	2 061,05 €
	28181 Amort install générales aménagements divers	551,40 €	551,40 €
	281828 Matériel de transport TAD	461,38 €	461,38 €
	281838 Matériels de bureau	9 342,12 €	9 342,12 €
	281848 Mobiliers	1 647,05 €	1 647,05 €
	28188 Autres immobilisations corporelles	1 291,19 €	1 291,19 €
	4817 Pénalités renégociation dette	12 535,77 €	12 535,77 €
	Total 040 Amortissements	66 120,94 €	66 120,94 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	360 244,67 €	360 244,67 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	213 590 3 309 769,57 €	3 523 359,31 €

	RECETTES	DEPENSES
Section de fonctionnement	9 947 194.25 €	9 947 194.25 €
Section d'investissement	3 523 359.31 €	3 523 359.31 €
TOTAL	13 470 553.56 €	13 470 553.56 €

Après en avoir délibéré à la majorité moins les abstentions de Michel CATHALA (Guiry-en-Vexin), Denis SARGERET (Théméricourt), Frédéric FERREIRA (Seraincourt), Grégory LEOST (Le Perchay), Emilie VALLET (Nucourt), Ludovic BAZOT (Le Bellay) et René PANNIER (Cléry-en-Vexin),

Approuve le budget primitif 2022 arrêté comme présenté,

Délibération exécutoire conformément à la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

VOTE à la majorité

D2022_04_027 BUDGET PREVISIONNEL 2022 BA ZAE BORD HAUT DE VIGNY

Le conseil communautaire, au vu du rapport d'Orientation Budgétaire du 10 mars 2022 ; de la présentation en commission finances du 29 mars 2022 ; du projet de budget primitif 2022 présenté par le Vice-Président aux finances, approuve le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAP	COMPTE	TYPE DE DEPENSES	BP 2022	TOTAL
011	60611	Eau et assainissement	2 000,00	2 000,00
	60612	Energie-électricité(éclairage publ et ass	40 000,00	40 000,00
	60622	Carburant	100,00	100,00
	60631	Fournitures d'entretien	400,00	400,00
	60632	Fournitures petit equipement	2 000,00	2 000,00
	60633	Fournitures de voirie	500,00	500,00
	60636	vêtements de travail	700,00	700,00
	6068	Achat autres fournitures	300,00	300,00
	61358	Location mobil	2 000,00	2 000,00
	61521	Entretien terrain	10 000,00	10 000,00
	615221	Entretien de batiments	5 000,00	5 000,00
	615228	Entretien et réparation autres bâtiments	10 000,00	10 000,00
	615231	Entretien voies et reseaux petites op. voirie	500,00	500,00
	615232	Entretiens et réparations réseau	5 000,00	5 000,00
	61558	Autres biens immobiliers	1 000,00	1 000,00
	6156	Maintenance	6 000,00	6 000,00
	62268	Honoraires	500,00	500,00
	6227	frais d'acte,contentieux	500,00	500,00
	6282	Frais de gardiennage	2 000,00	2 000,00
	6288	Autres services extérieurs	300,00	300,00
	63512	Taxes foncieres	21 000,00	21 000,00
63513	Autres impots locaux	0,00	0,00	
	Total 011	charges à caractère général	109 800,00	109 800,00
	Total 012	charges de personnel	0,00	0,00
65	6542	Provision pour Créances douteuses (Loyers)	7 000,00	7 000,00
	65133	Secours et dots	1 000,00	1 000,00
	6588	Charges diverses de gestion	6 000,00	6 000,00
	Total 65	Autres charges gestion courante	14 000,00	14 000,00
66	66111	Interet des emprunts	12 173,78	12 173,78
	661121	Intérêts ICNE	1 784,42	1 784,42
	661122	Intérêts ICNE N-1	-1 668,45	-1 668,45
	661132	Remboursements intérêts CCVC	12 320,00	12 320,00
	Total 66	Charge financière	24 609,75	24 609,75
014	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00
	Total 67	Charge Exceptionnelles	1 000,00	1 000,00
022	022	Dépenses imprévues de fonct.		
023	023	Virement à sect. investissement	39 628,26	39 628,26
042		Opérations d'ordre et de transfert entre sections		
	6811	Dotation aux amortissements	115 292,70	115 292,70
	6815	Provision pour créances douteuses	10 000,00	10 000,00
	042	Total opérations d'ordre	125 292,70	125 292,70
		TOTAL DES DEPENSES	314 330,71	314 330,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
CHAP	COMPTE	TYPE DE RECETTES	BP 2022	TOTAL
002	002	Excédent Reporté	96 974,26	96 974,26
	70688	Autres prestations de service	0,00	0,00
		TOTAL 70	0,00	0,00
75	752	produit de gestion	150 000,00	150 000,00
	75888	Autres produits divers de gestion courante	50 000,00	50 000,00
		Total 75 cession immobilisation	200 000,00	200 000,00
		Total 77 Produit exceptionnel	0,00	0,00
042	777	opération d'ordre(amortissement subv	17 356,45	17 356,45
TOTAL GENERAL			314 330,71	314 330,71

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			BUDGET 2022		
CHAP	COMPTE	TYPE DE DEPENSES	REPORT	BP 2022	TOTAL
001		Résultat reporté		0,00	0,00
020	020	Depenses imprévues			
21	21318	Autres bâtiments publics		13 500,00	13 500,00
	21351	aménagement des constructions (toitures)		100 000,00	100 000,00
	2138	autres construction ZAE Vigny		7 000,00	7 000,00
	21568	Autres matériels/outillage défense civile	7 406,58	12 593,42	20 000,00
	2158	Autres installations matériel technique		30 000,00	30 000,00
	21848	Mobilier		2 000,00	2 000,00
		Total 21 immobilisatiions corporelles	7 406,58	165 093,42	172 500,00
040		Subventions d'investissement			
	13911	Amortissement subv Etat		976,67	976,67
	139361	Amortissement subv DETR		2 443,93	2 443,93
	13938	Transfert entre section		13 935,85	13 935,85
		Total 040 Opérations d'ordres et de transfert	0,00	17 356,45	17 356,45
	2313	Construction cellules	0,00	2 841 472,39	2 841 472,39
23		Total 23	0,00	2 841 472,39	2 841 472,39
16	1641	Remboursement d'emprunt		21 394,64	21 394,64
	165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 000,00	5 000,00
	168751	Remboursement capital emprunt CCVC		56 000,00	56 000,00
		Total 16 Remboursement d'emprunt	0,00	82 394,64	82 394,64
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT			7 406,58	3 106 316,90	3 113 723,48

RECETTES D'INVESTISSEMENT			BUDGET 2022		
CHAP	COMPTE	TYPE DE RECETTES	REPORT	BP 2022	TOTAL
001	001	Excedent d'investissement		352 253,06	352 253,06
021	021	Virement de la section de fonct.		39 628,26	39 628,26
	13151	Virement CCVC BP vers BA		100 000,00	100 000,00
	1311	Subvent contrat de ruralité		480 000,00	480 000,00
	1312	Contrat aménagement régional		1 040 000,00	1 040 000,00
		Total 13 subventions d'investissement	0,00	1 620 000,00	1 620 000,00
16		Emprunts et dettes			
	1641	Emprunt en euros		971 549,46	971 549,46
	165	Dépôts et cautionnement reçus		5 000,00	5 000,00
		Total 16 Emprunts et dettes assimilés	0	976 549,46	976 549,46
10	1068	Excédent de fonctionnement		0,00	0,00
		TOTAL 10		0,00	0,00
40	281351	installation générale		3 722,76	3 722,76
	28138	Autres construction		52 230,29	52 230,29
	281318	Autres bâtiments publics		57 340,74	57 340,74
	281568	Matériel défense incendie		1 266,91	1 266,91
	2815738	Matériel divers et outillage de voirie		545,00	545,00
	28181	installation gale et aménagement divers		29,00	29,00
	281848	Mobilier		158,00	158,00
	15112	Provision pour créances douteuses		10 000,00	10 000,00
		Total 40 Amortissement		125 292,70	125 292,70
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	3 113 723,48	3 113 723,48

	RECETTES	DEPENSES
Section de fonctionnement	314 330.71 €	314 330.71 €
Section d'investissement	3 113 723.48 €	3 113 723.48 €
TOTAL	3 428 054.19 €	3 428 054.19 €

Après en avoir délibéré à la majorité moins les abstentions de Denis SARGERET (Théméricourt), Damien RADET (Commeny), Ludovic BAZOT (Le Bellay) et Emilie VALLET (Nucourt)

Approuve le budget primitif 2022 arrêté comme présenté.

Délibération exécutoire conformément à la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

VOTE à la majorité

D2022_04_028 BUDGET PREVISIONNEL 2022 BA ASSAINISSEMENT

PV du conseil communautaire du 07 avril 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP2021	BUDGET 2022
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES	APRES DM	
011	60611 Eau et assainissement	0,00 €	
	60612 Energie-électricité	0,00 €	
	Total 011 Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €
012	6218 Autres pers.ext.	0,00 €	
	Total 012 Charges de personnel	0,00 €	0,00 €
014		0,00 €	
	Total 014 Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €
	SOUS TOTAL	0,00 €	0,00 €
022	022 Dépenses imprévues de fonct.	0,00 €	0,00 €
65	651 Redevances pour concessions, brevets, licences, l	0,00 €	
	Total 65 Autres charges gestion courante	0,00 €	0,00 €
66	66111 Interets des emprunts	16 883,94 €	
	66112 ICNE N-1	0,00 €	
	66121 ICNE N	0,00 €	
	6615 Intérêts	0,00 €	
	Total 66 Charges financières	16 883,94 €	0,00 €
	673 Titres annulés des années précédantes		35 000,00 €
67	678 Autres charges exceptionnelles	263 838,02 €	
	Total 67 Charges exceptionnelles	263 838,02 €	35 000,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	280 721,96 €	35 000,00 €
023	023 Virement à sect. investissement	66 501,96 €	182 692,62 €
042	6811 Dotation aux amortissements	155 738,00 €	8 057,00 €
	6682 Indemnités de réaménagement emprunt (ordre)	0,00 €	
	Total 042 opérations d'ordres de transfert	155 738,00 €	8 057,00 €
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	222 239,96 €	190 749,62 €
	TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT	502 961,92 €	225 749,62 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP2021	BP 2022
CHAP.	COMPTE TYPE DE RECETTES	APRES DM	
002	002 Excédent Reporté	502 961,92 €	225 749,62 €
013	6419 Remboursement sur rémunération pers.	0,00 €	
	Total 013 Atténuation de Charges	0,00 €	0,00 €
	70688 Autres prestations de service	0,00 €	
	Total 70 Produits de services	0,00 €	0,00 €
73	73111 Contributions directes TF+CFE	0,00 €	
	Total 73 impots et taxes	0,00 €	0,00 €
74	74124 Dotation d'intercommunalité	0,00 €	
	744 FCTVA Fonctionnement	0,00 €	
	7473 Subvention département	0,00 €	
	Total 74 Dotations et participations	0,00 €	0,00 €
75	752 Revenus des immeubles	0,00 €	
	Total 75 cession immobilisation	0,00 €	0,00 €
76	76232 Produits financiers Intérêts emprunt	0,00 €	
	Total 76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €
77	7718 Autres pdts except.	0,00 €	
	Total 77 Produit exceptionnel	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
042	777 opération d'ordre(amortissement subv)	0,00 €	
	Total 042 Opérations d'ordres de transfert	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	502 961,92 €	225 749,62 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP2021	
CHAP.	COMPTE TYPE DE DEPENSES	APRES DM	BP 2022
001	Besoin de financement reporté	0,00 €	13 374,28 €
020	Depenses imprévues	0,00 €	
	Total 041	0,00 €	
	1068		
10	10222 remboursement FCTVA	0,00 €	0,00 €
13	1313		0,00 €
	Total 13	0,00 €	0,00 €
20	2032 Frais d'etudes	0,00 €	
	Total 20 immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
204	2041511 subvention	0,00 €	
	Total 204 subvention d'équipement	0,00 €	0,00 €
23	2313 Aménagement	0,00 €	
		0,00 €	
21	2172 Réseau de voirie		
	217562 Réseau de voirie		190 749,62 €
	21758 autres réseaux	32 894,11 €	
	Total 21 Immobilisations corporelles	32 894,11 €	190 749,62 €
16	1641 Remboursement d'emprunt	189 345,85 €	
	Total 16 Remboursement d'emprunt	189 345,85 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	222 239,96 €	190 749,62 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT	222 239,96 €	204 123,90 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP2021	
CHAP.	COMPTE TYPE DE RECETTES	APRES DM	BP 2022
001	001 Excedent de financement reporté		0,00 €
	Total 13 subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
16	1641 Emprunt	0,00 €	
	Total 16 Emprunts	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES EQUIPEMENTS	0,00 €	0,00 €
10	10222 FCTVA	0,00 €	
	1068 Excédent de fonctionnement		13 374,28 €
	Total 10 Dotations et fonds divers	0,00 €	13 374,28 €
27	274 Remboursement de prêts	0,00 €	
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0,00 €	13 374,28 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	0,00 €	13 374,28 €
021	Virement de la section de fonct.	66 501,96 €	182 692,62 €
	192 Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00 €	0,00 €
040	2803 Amort	8 057,00 €	8 057,00 €
	2812 Aménagement	25 848,00 €	0,00 €
	28156	105 229,00 €	0,00 €
	28158	1 844,00 €	0,00 €
	281756	14 760,00 €	0,00 €
	Total 040 Amortissements	155 738,00 €	8 057,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	222 239,96 €	190 749,62 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	222 239,96 €	204 123,90 €

	RECETTES	DEPENSES
Section de fonctionnement	225 749.62 €	225 749.62 €
Section d'investissement	204 123.90 €	204 123.90 €
TOTAL	429 873.52 €	429 873.52 €

La modification porte sur la disparition des dépenses imprévues de fonctionnement qui passent de 5000 € à 0€ compensé par des titres annulés augmentés de 5 000€.
 Délibération exécutoire conformément à la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

VOTE à l'unanimité

D2022_04_029 DELEGUES TERRITORIAUX SIARP SANTEUIL ET LE PERCHAY

Cette délibération annule et remplace la Délibération D2020_12_071 DELEGUES TERRITORIAUX SIARP suite à l'élection des maires de Santeuil et Le Perchay

Au vu du code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-22 ; des statuts du SIARP approuvés par le Comité Syndical du 15 janvier 2020 ; de la délibération du 24 juin 2020 du SIARP portant création de commissions consultatives territoriales,

Considérant que le SIARP est devenu syndicat mixte fermé au 1^{er} janvier 2020 ; que certaines communes pourtant situées sur le territoire du SIARP ne sont donc plus directement représentées au sein du Comité Syndical ; que, de ce fait, le souhait des élus de créer des commissions territoriales consultatives permettant de recueillir les avis des communes concernées et de renforcer la concertation avec les élus locaux qui ne sont pas délégués au SIARP ; que lesdites commissions ont été créées et qu'il devient par conséquent nécessaire de désigner les élus pour siéger en leur sein ; qu'il convient de désigner un élu par commune,

Le conseil communautaire délibère sur :

Article 1 : Le conseil communautaire prend acte de la création des commissions territoriales définies comme suit et de leurs modalités de fonctionnement, conformément à la délibération du SIARP en date du 24 juin 2020 :

Commission territoriale n°1	Commission territoriale n°2	Commission territoriale n°3	Commission territoriale n°4
Grisy-les-plâtres	Frémécourt	Nucourt	Puiseux-Pontoise
Epiais-Rhus	Cormeilles-en-Véxin	Cléry-en-Véxin	Courdimanche
Hérouville	Montgeroult	Avernes	Menucourt
Livilliers	Boissy-l'Aillerie	Frémenville	Boisemont
Ennery	Ableiges	Seraincourt	Vauréal
Génicourt	Courcelles-sur-Viosne	Vigny	Jouy-le-Moutier
Osny	Us	Condécourt	Maurecourt
Pontoise	Santeuil	Sagy	Neuville-sur-Oise
Saint Ouen l'Aumône	Brignancourt	Longuesse	Eragny-sur-Oise
Cergy	Marines	Commeny	
	Chars		
	Le Perchay		
	Neuilly-en-Vexin		

Article 2 : Le conseil communautaire désigne les vingt-quatre élus suivants pour représenter leur commune au sein des commissions territoriales consultatives :

Commission territoriale n°1	Nom, Prénom	Commission territoriale n°2	Nom, Prénom
Grisy-les-Plâtres	Catherine Carpentier	Frémécourt	Stéphane Balan
Epiais-Rhus		Cormeilles-en-Vexin	Vincent Ibréisle
Hérouville		Montgeroult	Alain Mateos
Livilliers		Boissy-l'Aillerie	Michel Guiard
Ennery		Ableiges	Patrick Pelletier
Génicourt		Courcelles-sur-Viosne	Christophe Roche
Osny		Us	Jhony Bourgin
Pontoise		Santeuil	Florent Ambrosino
Saint Ouen l'Aumône		Brignancourt	Philippe Mercier
Cergy		Marines	Nadine Ninot
		Chars	Evelyne Bossu
		Le Perchay	Grégory Leost
		Neuilly-en-Vexin	Daisy Deslandes

Commission territoriale n°3	Nom, prénom
Nucourt	Emilie Vallet
Cléry-en-Vexin	René Pannier
Avernes	Chrystelle Noblia
Frémainville	Philippe Ocket
Seraincourt	Anne-Marie Maurice
Vigny	Vanessa Legaigneur
Condécourt	Michel Finet
Sagy	Guy Paris
Longuesse	Norbert Lalloyer
Commeny	Emmanuel Radet

Article 3 : Le conseil communautaire dit que les élus nouvellement désignés ont pris connaissance de l'ensemble des modalités définies au titre de la définition, de la composition, des compétences et du fonctionnement des commissions territoriales consultatives.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_030 ADHESION CCVC SMSO RUISSELLEMENT GEMAPI

Compétence GEMAPI :

Seraincourt, commune incluse dans le SMIGERMA, pour GEMAPI : le SMIGERMA est en fin de compétences depuis le 31/12/21, ce qui donne la possibilité à la CCVC d'adhérer au SMSO pour cette commune.

Si la Préfecture des Yvelines valide la procédure pour Frémainville, elle ne s'applique pas à Seraincourt, car la CCVC était déjà adhérente à un syndicat mixte pour cette commune.

La CC Vexin Centre propose une procédure d'adhésion « simple » comme suit : Délibération CCVC ; Délibération SMSO ; Arrêté inter préfectoral.

A la carte RUISSELLEMENT :

Pour Avernes, Cléry-en-Vexin, Condécourt, Guiry-en-Vexin, Longuesse, Théméricourt, Sagy, Vigny et Frémainville : la CC Vexin Centre a délibéré en faveur d'une adhésion le 19 décembre 2019 (à compter du 1/04/20) et le SMSO a délibéré le 3/03/20.

Pour Seraincourt, la situation est différente car le SMIGERMA disposait de la compétence ruissellement. Ainsi, la procédure simplifiée semble s'appliquer.

Il est demandé au conseil communautaire de délibérer sur l'adhésion de la CCVC pour Seraincourt à la fois sur la GEMAPI et le Ruissellement.

VOTE à l'unanimité

D2022_04_031 MOTION METHANISEUR

Le conseil communautaire constate qu'à ce jour, trois projets d'implantations de méthaniseurs sont annoncés, deux sur notre territoire et un en périphérie dans le département des Yvelines.

Ce type de projets n'existe pas encore sur notre département et suscite de nombreuses questions, inquiétudes et rejets des municipalités et des habitants.

Le conseil municipal du Perchay s'oppose à ce projet avec un argumentaire et des questions partagées par de nombreux conseils municipaux de notre territoire.

Sans prendre position pour ou contre ces projets, le conseil communautaire souhaite que les questions posées ne restent pas sans réponse et que soient réalisées toutes études d'impact sur l'environnement, sur les habitants, sur l'épandage des digestats, sur la circulation des camions, sur la dévalorisation des habitations, sur le choix des emplacements, la nature et le traitement du digestat notamment en cas de constat de pathogènes, etc...

Par ailleurs le conseil communautaire souhaite que ces projets passent en commission des sites compte tenu de leur emplacement prévu, reconnu comme sensible et qu'il puisse être demandé des consultations publiques.

Le conseil communautaire souhaite que ce type de projet soit inclus dans l'étude en cours dans notre PCAET.

La communauté de communes Vexin Centre, approuve à la majorité moins l'abstention de Jhony BOURGIN (Us), l'ensemble des points abordés dans cette motion.

VOTE à la majorité

QUESTIONS DIVERSES

Le Président annonce qu'il devrait démissionner fin septembre pour raisons personnelles. Il propose que lors du conseil communautaire du 29 septembre 2022 l'élection d'un nouveau Président soit organisé, pour cela il prendra attache auprès du Préfet Philippe COURT des modalités d'envoi et d'acte de sa future démission.

Fin du conseil

Michel GUIARD,
Président
Maire de Boissy l'Aillerie

